



Epreuves de l'Attestation Scolaire de Sécurité



Routière 2016

publié le 11/04/2016

Niveau 5ème et 3ème

ASSR 1 (Niveau 5ème)

Tous les élèves de 5ème du collège passeront l'épreuve de l'ASSR 1 le lundi 09 mai 2016. Elle se déroulera sur le créneau 10h40 / 11h35. La présence de chaque élève est indispensable car la possession de cette attestation vous sera demandée à l'inscription aux formations du Brevet de Sécurité Routière (permis 2 roues moins de 50 cm3 et voiturette). Pour passer cette épreuve, l'emploi du temps des élèves n'est pas modifié : Ils se rendront dans leur salle habituelle et leur professeur leur fera passer l'épreuve à l'aide d'un support vidéo.

Le test dure environ 25 minutes. Il comporte 20 questions. Un 10/20 minimum est nécessaire pour obtenir l'attestation scolaire. Une correction sera effectuée après l'épreuve. Une séance de rattrapage sera organisée le 19 mai 2016. Vos enfants ont bénéficié de plusieurs séances d'entraînement depuis janvier.

ASSR 2 (niveau 3ème)

Epreuve de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière
Collège Jean Rostand Niveau 3ème

Tous les élèves de 3ème du collège passeront l'épreuve de l'ASSR 2 le lundi 09 mai 2015. Elle se déroulera sur le créneau 9h30 /10h25. La présence de chaque élève est indispensable car la possession de cette attestation sera demandée à l'inscription pour le permis de conduire. Pour passer cette épreuve, l'emploi du temps des élèves ne sera pas modifié : ils se rendront dans leur salle habituelle et leur professeur leur fera passer l'épreuve à l'aide d'un support vidéo.

Le test dure environ 25 minutes. Il comporte 20 questions. Un 10/20 minimum est nécessaire pour obtenir l'attestation scolaire. Les élèves ont bénéficié de plusieurs séances d'entraînement Une séance de rattrapage sera organisée le 19 mai 2015.